Commune de VARANGES

BULLETIN MUNICIPAL DE VARANGES

EDITION 2023

Publication :
Mairie de Varanges
Rédaction-Coordination :
Commission Informations Communications
Réalisation-Graphisme :
Laurette DESMEURS
Photo de couverture :
Corinne GAUTHRAY
Impression :
Imprimerie AFFA

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE
Page 4

ÉTAT CIVIL
Page 5

PERSONNEL COMMUNAL
Page 6

VIE PRATIQUE
Page 6

INFOS MAIRIE
Page 7

FINANCES
Page 8

LES TEMPS FORTS
Page 10

LES TRAVAUX
Page 12

ÉCOLE
Page 13

ASSOCIATIONS
Page 14

PROXIMITÉ
Page 15

NON AU HARCÈLEMENT
Page 16

LOI BIODÉCHETS
Page 17

LES GESTES POUR DEMAIN
Page 18

TRI SÉLECTIF
Page 19

NOS ENTREPRISES LOCALES
Page 20

INFOS PRATIQUES
Page 23

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

L'année 2023 est terminée. Il est l'heure pour moi de faire un bilan des faits marquants de notre commune.

Mais avant toute chose, j'ai une profonde pensée pour les personnes qui nous ont quittés et aussi celles qui se battent au quotidien.

Une pensée plus particulière pour Jean-François, notre collègue conseiller, toujours présent et toujours premier à rendre service. Son départ laisse un grand vide autour de la table du Conseil ainsi que dans le village. Cet homme discret avait encore beaucoup de choses à transmettre : sa gentillesse, son dévouement resteront à jamais gravés dans nos esprits. Nous pensons à son épouse, ses enfants et petits-enfants et partageons leur peine.

Sur le plan international, l'année n'aura pas suffit à régler les conflits. Malgré cela, une certaine sérénité est réapparue dans l'approvisionnement de certaines matières sans pour autant ramener les prix à la raison.

Au niveau national, l'année 2023 a vu augmenter la base locative nationale de plus de 7% de la taxe foncière, pénalisant alors le pouvoir d'achat d'un grand nombre d'entre nous.

Je crains que nous rencontrions de nouveau en 2024, une hausse de cette taxe qui sert de référence au calcul de la taxe foncière.

Pour notre commune, nous nous efforcerons de bloquer encore cette année, la part d'imposition dite « communale ».

L'année dernière, à la même époque, nous rentrions dans des échanges musclés avec l'Education Nationale afin d'empêcher la fermeture d'une classe dans le RPI Varanges-Marliens. Au vu des effectifs pour les années scolaires 2023 et 2024, le choix a été de fermer une classe sur le site de Marliens.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées en début d'année pour sauver nos classes.

Les projets annoncés pour 2023 ont pris du retard : le futur lotissement et l'aire de promenade ne sont pas encore sortis de terre comme prévu !

Le premier tronçon de la RD 25 est quant à lui terminé ainsi que la seconde partie de la toiture de l'école maternelle.

L'organisation du second « 8 mai », en partenariat avec les associations des chasseurs et des pêcheurs, a été une très grande réussite. Plus de 150 personnes ont partagé notre repas festif !

Aussi, en cours d'année, deux personnes sont venues étoffer notre équipe d'agents municipaux :

Nicolas BAILLY a intégré les services techniques aux côtés de Didier DEFAUT qui fait valoir ses droits à la retraite courant 2024 ;

Marie DESCONE nous rejoint comme ATSEM pour un remplacement maladie.

Je remercie aussi, sincèrement, les personnes qui œuvrent à la vie de notre commune : les agents, l'équipe municipale, l'équipe pédagogique ainsi que les associations et leurs bénévoles.

Je termine en vous souhaitant une très bonne année !

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Maire,

Simon GEVREY

NAISSANCES

C’est avec un grand plaisir que nous accueillons :

Jade

Briana

Harry

MARIAGES

Cassandra & Christopher NOËL

Tous nos vœux de bonheur !

REGRETS

Gaston SALIGNON
Yves BRIOTET
Denise BATELIER BRIOTET
Jean-François CUSNIEUX
Jean-Pierre HODERA
Didier DA COSTA

Avec toute notre sympathie.

Secrétariat de Mairie

Françoise GEOFFROY

Claire BONNAVENTURE

Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM)

Élodie BROSSARD

Sophie CUTIER

Marie DESCONE

Personnel technique

Didier DEFAUT

Laurence PALAZZO

Nicolas BAILLY

VIE PRATIQUE

Mes démarches en ligne

Vos demandes de délivrance de titres sécurisés se simplifient avec un service public accessible en ligne 24h/24, 7j/7, pour tous et partout sur le territoire.

Désormais, la plupart des démarches administratives s'effectuent sur Internet.

Pour obtenir plus d'informations, se rendre sur le site :

www.demarches.interieur.gouv.fr

Il faudra ENSUITE PRENDRE RENDEZ-VOUS ET SE DÉPLACER dans une commune équipée d'un dispositif de recueil pour la numérisation des pièces du dossier et la prise des empreintes.

Ci-dessous, liste des communes les plus proches :

AUXONNE, BEAUNE, CHENOVE, CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, DIJON, FONTAINE-LES-DIJON, GENLIS, NUITS-SAINT-GEORGES, QUETIGNY, SEURRE, TALANT.

La Mairie est ouverte au public

Mardi : 15h30 - 18h00
Mercredi : 17h00 - 19h00
Vendredi : 11h00 - 12h30
et 15h15 - 16h15

03 80 47 97 10
03 80 47 97 11
mairiedevaranges@wanadoo.fr
www.mairie-varanges21.fr

Entretien avec le Maire sur rendez-vous.

Objets trouvés : ils sont conservés en Mairie.
En cas de perte, pensez à prendre contact auprès du secrétariat.

SALLE

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES

	Pour les habitants de Varanges	Pour les personnes extérieures au village
Week-end	350€ + 150€ de charges	650€ + 150€ de charges
Acompte	100€	100€
Caution	1500€	3000€

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	289 941,00	364 461,95
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	343,99	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 74 176,96	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	364 461,95	364 461,95

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	798 245,35	416 574,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 460 611,81
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	798 245,35	877 185,81
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 162 707,30	1 241 647,76

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	289 941,00	364 461,95
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	343,99	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 74 176,96	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	364 461,95	364 461,95

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	798 245,35	416 574,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 460 611,81
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	798 245,35	877 185,81
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 162 707,30	1 241 647,76

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	**Désignation**	**Montant**
011	Charges à caractère général	211 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	236 000,00
014	Atténuations de produits	27 000,00
65	Autres charges de gestion courante	62 241,00
66	Charges financières	2 923,85
67	Charges spécifiques	1 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations	2 000,00
023	Virement à la section d'investissement	254 631,36
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	849,14
	TOTAL DEPENSES	**798 245,35**

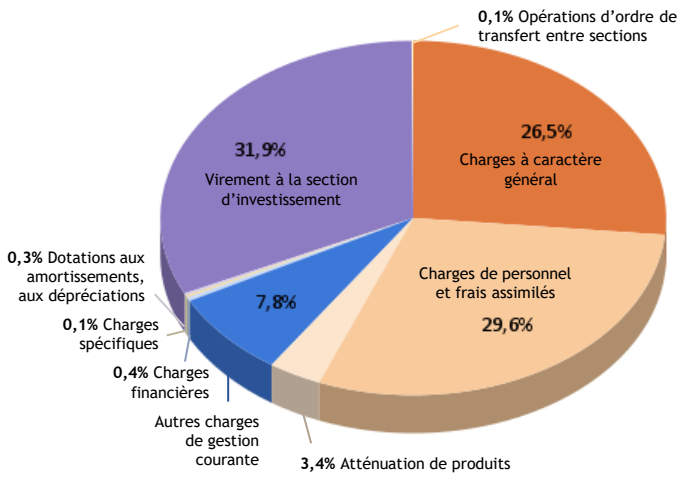

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	**Désignation**	**Montant**
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	18 650,00
73	Impôts et taxes	40 000,00
731	Impositions directes	258 550,00
74	Dotations et participations	49 374,00
75	Autres produits de gestion courante	49 000,00
77	Produits spécifiques	1 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	460 611,81
	TOTAL RECETTES	**877 185,81**

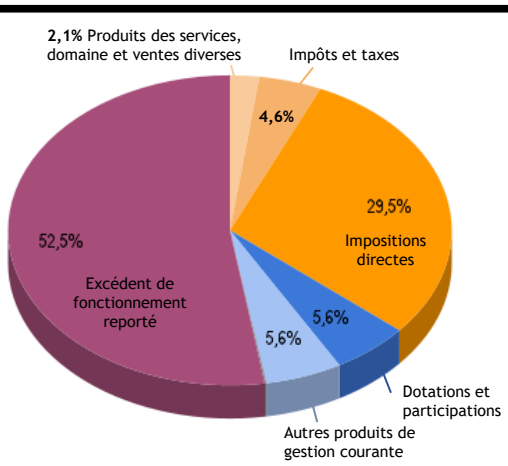

Le 13 janvier 2023, une manifestation a été organisée pour empêcher la fermeture d'une classe de maternelle du RPI suite à la baisse des effectifs. Cette mobilisation des parents d'élèves et des élus a permis le maintien des deux classes de maternelle. Cependant, les effectifs des classes en élémentaire n'étant pas suffisant, deux classes ont été fusionnées.

Cette année, la commune de Varanges a souhaité soutenir l'association France Alzheimer en organisant une marche le dimanche 12 mars 2023.

Plus de 150 personnes étaient présentes pour partager un moment convivial lors du 8 mai festif de Varanges. Une initiation au tir était assurée par l'association des chasseurs de Varanges et un traditionnel jeu de quilles était installé pour le plaisir de tous.

La kermesse organisée le 17 juin par l'association Les amis de l'École a rencontré un franc succès.

Commémoration du 11 novembre 2023

Le traditionnel repas des Aînés s'est déroulé le samedi 11 novembre. C'est le traiteur de l'Establée (Labergement-Foigney), qui a régalé les papilles de nos invités.

Inauguration du composteur partagé le 13 novembre pour répondre à la Loi Biodéchets 2024 (cf. page 17). Sont référents à la mairie, Nicolas BAILLY et Laurent FAIVRE.

La réfection de la première partie de la route RD25 est enfin terminée. Elle fait suite à la modernisation du réseau de gaz.

Les toits de l'école maternelle et les derniers volets ont été complétement rénovés grâce en partie aux subventions. Coût total des travaux : 25 026,53€ (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux : 10 010, 61€ et Conseil Départemental : 7 507,96€)

Le permis de construire pour la création du lotissement du Chaignot a été validé. Les travaux démarreront prochainement.

L'ancien terrain de foot est désormais prêt pour accueillir une aire de jeux.

Pour moderniser la salle des fêtes, un piano de cuisson et une armoire chauffante sont venus optimiser la cuisine.

D'autres travaux et investissements ont été effectués :

- Le monument aux morts a été nettoyé ;
- L'ossuaire a été repeint ;
- Le secrétariat a été modernisé avec un mobilier neuf ;
- La chaudière d'un des logements locatifs a été remplacée ;
- La classe de Petite Section a été équipée d'un nouveau tableau numérique.

Rentrée scolaire RPI Marliens-Varanges 2023 - 2024

ÉCOLE MATERNELLE
(03.80.37.89.71)
Mme DAS NIEVES Delphine (Directrice)
Mme CUGINI Aurélie

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
(03.80.47.24.16)
Mme FREITAS Caroline (Directrice)
Mme DEGRANGE Corinne
Mme DE OLIVEIRA Catherine
Mr DELANOY Emmanuel

LES ATSEM DE L'ÉCOLE MATERNELLE
Mme BROSSARD Elodie
Mme CUTIER Sophie
Mme DESCONE Marie

PS/MS :	7/12 élèves	CP/CE1 :	8/17 élèves
MS/GS :	5/14 élèves	CE 2/CM1 :	15/10 élèves
		CM 1/CM2 :	3/21 élèves

Pour les inscriptions au **périscolaire**, veuillez contacter la Communauté de Communes.

12, rue Ampère - 21110 GENLIS
03.80.37.70.12
accueil@plainedijonnaise.fr
Du lundi au vendredi
8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30

NATURE

L'opération "Nettoyons la nature" s'est déroulée le vendredi 22 septembre 2023

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	OBJET	PRÉSIDENTS (ES)	CONTACT
ASSOCIATION DES CHASSEURS	Société de Chasse	Roger FARKAS	03.80.37.86.85 06.67.91.63.81
COMITÉ DES FÊTES	Animer le Village	Hervé GOUSSARD	09.51.75.97.69 03.80.37.98.32
LES AMIS DE L'ÉCOLE	Association	Myriam VANBALEGHEM	06.68.03.94.44
ENTENTE SPORTIVE TART-LE-HAUT / VARANGES	Club de Football	Séraphin DA-SILVA	03.80.30.64.75
LA RINGOLE	Club des Ainés	Monique BOUILLOT	03.80.37.80.36
LA PÊCHE	Pêche à l'Étang de Varanges	Jacky MARCHAND	07.81.55.00.48
LES CRIS VIVANTS	Aide à l'Écriture	Catherine BARBÉ TEMPLE	06.60.86.49.75 barbe.katherine@gmail.com

NOUVEAUX SERVICES

VIOLENCES FEMMES INFO

FRANCE SERVICE

PanneauPocket

La 1ère **application mobile en France d'alertes et d'informations**

Restez INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter en **temps réel**, utilisez l'application "Panneau Pocket". Les évènements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT, pas besoin de créer un compte !

Étape 1 : Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone

Disponible sur Apple store — Download on the App Store

Disponible sur Google Play — GET IT ON Google Play

Étape 2 : Désignez ensuite **"Varanges"** en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de votre nom.

Disponible également sur l'application **"Smictom de la plaine Dijonnaise".** Il permet aux habitants de Varanges d'avoir des informations utiles *(ordures ménagères, déchèteries, etc...)*.

Coupon-réponse à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan Communal de Sauvegarde** *(document définissant l'organisation des services communaux en cas crise majeur)*, la commune est dotée d'un système de télé-alerte permettant de diffuser des messages à tous les habitants de la commune en quelques minutes.

La télé-alerte : Cet outil a pour but de prévenir, alerter ou informer en un minimum de temps tout ou partie des habitants de la commune.

Il pourra être utilisé pour :

- Alerter les habitants en cas de menace imminente d'un risque majeur et transmettre les consignes à respecter.
- Informer la population sur les différentes difficultés auxquelles elle pourrait être confrontée sur la commune *(coupure d'eau ou d'électricité)*.

L'alerte sera déclenchée depuis la mairie et diffusée via message vocal pré-enregistré.

Aussi pour garantir l'efficacité d'un tel système, il est indispensable que la commune dispose d'une liste de diffusion la plus exhaustive possible, notamment avec les numéros de téléphone portable.

Rappel : service gratuit ! Ces informations resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées.

Coupon-réponse à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Nom:_____ Prénom: _____

Adresse postale: _____ 21110 VARANGES

Numéro de téléphone fixe et/ou portable: 1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____

Si votre enfant subit de façon répétée des violences verbales et/ou morales (surnoms méchants, insultes, moqueries, brimades, rejets du groupe, etc.), des violences physiques (bousculades, coups), des vols, il est victime de harcèlement.

Lorsque ces mêmes faits se déroulent sur les réseaux sociaux, par SMS, messagerie ou par courriel, on parle de cyberharcèlement.

Les conséquences peuvent être graves :

- baisse des résultats scolaires ;
- perte de l'estime de soi ;
- décrochage scolaire ;
- profond mal-être ;
- conduites suicidaires.

Que faire lorsque mon enfant est victime de harcèlement et/ou de cyberharcèlement ?

Il faut impérativement en parler pour trouver du soutien et des solutions.

- **Prenez rendez-vous avec la direction de l'école, du collège ou du lycée.** Exposez en détail ce que subit votre enfant. Vous pouvez vous aider de la fiche de repérage pour noter ce que vous avez constaté. Demandez quelles sont les actions menées, les mesures prises pour protéger votre enfant et les réponses proposées pour prendre en charge le problème.

Si la situation est avérée, l'école ou l'établissement scolaire mettra en œuvre, avec vous, les solutions adaptées pour que votre enfant ne subisse plus cette violence.

- **Au collège et au lycée, votre enfant peut trouver du soutien auprès d'un élève ambassadeur de la lutte contre le harcèlement.** Dans toutes les écoles et tous les établissements, il y a toujours un adulte de confiance vers qui votre enfant et vous pouvez vous tourner.
- **Si vous hésitez** à joindre l'établissement ou que la résolution du problème vous semble lente, vous pouvez contacter la ligne de signalement de votre académie ou bien le **numéro national 3018.**
- **Votre enfant peut craindre de parler** : rassurez-le, demandez-lui ce qu'il souhaite, expliquez-lui que les adultes sont là pour l'aider et faire cesser la violence qu'il subit.

Ce qu'il est déconseillé de faire

Ne tentez pas de gérer vous-même le problème, ni de contacter l'auteur des faits : cela pourrait aggraver la situation.

Tous concernés

Environ **30%** des déchets ménagers sont des biodéchets. Les biodéchets sont composés de **70 à 90% d'eau.**

Actuellement ces biodéchets sont collectés pour être emmenés au centre d'incinération (environ 80kg par habitant par an sur notre territoire).

Les incinérer revient donc à ... brûler de l'eau.
Une dépense d'énergie importante est nécessaire pour alimenter le four.

Les biodéchets sont de la matière organique et peuvent être considérés comme **une ressource**, si l'on change de point de vue. Ils peuvent être valorisés à travers le compostage, permettant ainsi de réamender les sols qui nous nourrissent.

Ramener au sol la matière organique, l'eau, la vie qu'elle contient, plutôt que les brûler, ça semble cohérent?

Du moment qu'on creuse le sujet, ça semble une évidence

Alors comment on s'y prend?

SMICTOM DE LA PLAINE DIONNAISE

LES GESTES QUI FONT LA DIFFÉRENCE POUR DEMAIN

DÉCHÈTERIES

Localisation / Horaires	Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre	Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars
Déchèterie de Genlis Impasse J. Cugnot 06.40.70.18.93	lundi, mardi, mercredi et jeudi: 14h00 - 19h00 vendredi: 9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00 samedi: 9h00 - 13h00 / 14h00 - 19h00	lundi, mardi, mercredi et jeudi: 14h00 - 17h00 vendredi: 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 samedi: 9h00 - 13h00 / 14h00 - 17h00
Déchèterie de Longecourt-en-Plaine Rue du Pré Omer 06.78.06.80.53	lundi, mardi, mercredi et vendredi: 14h00 - 19h00 samedi: 9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00	lundi, mardi, mercredi et vendredi: 14h00 - 17h00 samedi: 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Déchèterie d'Arc-sur-Tille Route d'Orgeux 06.85.71.10.33	lundi, mardi, mercredi et vendredi: 14h00 - 19h00 samedi: 9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00	lundi, mardi, mercredi et vendredi: 14h00 - 17h00 samedi: 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Déchèterie d'Izier Lieu dit Paquier Vanin 06.38.56.06.77	lundi: 9h00 - 12h00 mercredi et vendredi: 14h00 - 19h00 samedi: 9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00	lundi: 9h00 - 12h00 mercredi et vendredi: 14h00 - 17h00 samedi: 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Animaux

D'MEL DOG
Toilettage d'animaux de Compagnie

Mélanie VARIOT
10, rue Nouvelle
06.50.37.53.27

Artistes

ARTISTE PEINTRE

Martine CARTIER
11, route de Genlis
06.87.53.43.62

LA FORGE DES GRANDS CRUS
Forgeron et sculpteur

Pierre-Marc JANNON
2,chemin de la Ringole
07.67.45.97.43

SCULPTEUR

Christophe TEMPLE-BOYER
1B, ruelle de la Cure
07.71.23.24.07

Assistantes maternelles

Ludivine MASSON

12, lotissement du Moulin
06.17.76.05.19

Mathilde MEURIAU

3, Ruelle de la Cure
06.45.27.23.23

RELAIS PETITE ENFANCE

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS
03.80.47.29.90
rpe@plainedijonnaise.fr

Beauté - soins - Parentalité

AUTHENTICAE
Soins énergétiques

Maud DENIZOT
10, rue du Souris
07.63.91.85.16

BEST FEELING NAILS
Prothésiste ongulaire

Mathilde BAUDEGARD
06.22.40.50.37

COIFFEUSE À DOMICILE

Céline MICHAUD
11, rue Nouvelle
06.84.12.44.88

JT "PIL"
Esthéticienne à domicile

Johanna THEREAU
07.70.48.92.87

LAULYBELLE
Activités parent-enfant

Laurette DESMEURS
10, rue du Souris
06.66.92.27.49

Commerces

L'HIROND'AILE

relais colis

Rebecca MARLOT
16, rue Nouvelle
06.18.15.87.85

Conseils - divers - Formation - secrétariat

DOMAINE THE MILLENIUM

Cabanes flottantes - pêche

Route de Rouvres-en-Plaine
07.68.04.73.27

FORMATION

Sandrine MARICHEZ
13, lotissement Le Moulin

FORMATION POUR ADULTES

Jocelyne PLUCHON
1, chemin des Pâtis
06.80.81.14.49

GOOD FOUNTAIN COMPAGNY

29, route de Rouvres-en-Plaine

Espaces verts

DB PAYSAGE

Création et entretien de jardin
Petit terrassement

Dylan BARBE
6, lotissement du Soleil
06.45.61.58.15

Mécanique générale

L'ATELIER DE L'HIROND'AILE

Christophe MARLOT
16, rue Nouvelle
03.80.31.30.72

M.G.O

Mécanique générale outillage

Route de Genlis
03.80.31.30.72

Transport

BOURGOGNE PRESTIGE SERVICES

Location de véhicule avec chauffeur

06.63.61.42.07

Travaux aménagements intérieurs / extérieurs

BOUCHOT FERMETURES
SAV
(portes, rideaux métalliques, portails et barrière et volets électriques, stores)

Virgile BOUCHOT
7, lotissement Le Meix
06.72.92.59.62

DÉPANNAGE-CHAUFFAGE

Sylvain POISOT
9, rue du Lavoir
06.12.67.25.62

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Arnaud MARTINET
6, rue du Lavoir
06.16.81.03.08

FABRICATION DE COUVERTINES

Christelle RODOT
1, ruelle de la Cure
06.02.16.90.30

LES ATELIERS DU BOIS PENNEÇOT
Menuiserie

Rue du Canal
03.80.31.30.20

MALGRAS
Plomberie-dépannage

Xavier MALGRAS
7, route de Longecourt
03.80.65.24.16
06.10.99.88.07

MG BOSCH
Travaux-maçonnerie

Laurent BOSCH
19, lotissement les Blés d'Or
06.52.73.34.38

NF SOLUTIONS ENERGY
Chauffage / climatisation

Nicolas FOURNIER
2, lotissement le Meix
06.64.12.68.03

PLAFOND-ISOLATION-DOUBLAGE

Didier THEREAU
9, rue Nouvelle
03.80.37.85.14

ROUGET PASCAL
Maçonnerie

Pascal ROUGET
06.09.45.13.13

SAMU SOCIAL	115
ENFANCE MALTRAITEE	119
VIOLENCES CONJUGALES	39 19
ALMA France (assistance maltraitance personnes âgées)	03 80 72 23 56 ou 3977
GRDF urgence sécurité gaz	0 800 47 33 33 *(appel gratuit)*
ERDF urgences incident réseau électrique service clients	09 72 67 50 21 09 77 40 84 08
SUEZ urgences fuites, coupure d'eau (réseau) service clients	09 77 40 11 23 *(appel non surtaxé)* 09 77 40 84 08 *(appel non surtaxé)*

SERVICES INTERCOMMUNAUX

ASSISTANTE SOCIALE	28, rue des Lilas 21110 GENLIS	03 80 10 25 50
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE	Enfance jeunesse, périscolaire, extrascolaire, cantine, garderie. Réservation des repas et dossiers administratifs inscriptions@plainedijonnaise.fr	03 80 37 81 82
ESPACE JEUNES	Centre de loisirs sans hébergement Mail : espacejeunesaiserey@plainedijonnaise.fr	03 80 37 70 12 03 80 29 68 08
RELAIS PETITE ENFANCE SUD		03 80 72 63 29
SMICTOM		03 80 37 84 85
MOBIPLAINE	*(Transport à la demande - numéro vert)*	08 05 38 03 00
ADMR		03 80 47 95 36
PLAINE ECOUTE	Envie de parler, besoin rompre la solitude	03.45.34.16.76
FRANCE SERVICE	Aide pour vos démarches administratives	03.80.31.27.30

Ensemble dans cette nouvelle année !